



Civisme, courtoisie, politesse

Charte de mobilité

Question de bon sens



Tous ensemble sur la route...

Civisme, courtoisie, politesse

Piéton

Je suis l'usager le plus faible de la route car je n'ai aucune carapace pour me protéger. Je suis présent partout car les bienfaits de la marche sont nombreux ; je peux me rendre au travail, faire des courses, pratiquer un sport ou simplement me promener le dimanche.

Les enfants et les jeunes sont aussi des piétons avant tout.

Ces règles de courtoisie doivent être apprises et acquises pour que cette pyramide fonctionne !

Cycliste

Je suis un usager faible également mais je me différencie du piéton par ma vitesse. Quel que soit mon objectif (touristique ou sportif), je peux me déplacer partout, dans les bois comme sur la route. Au vu de cette vitesse, je ne peux m'arrêter facilement et je dois rester vigilant constamment.

Plus fort

Plus faible



Tous ensemble sur la route...

Civisme, courtoisie, politesse

Motard

Malgré la vitesse que je peux atteindre, je ne fais pas partie des usagers forts sur la route.

Tout comme le cycliste, je n'ai pas de carrosserie pour me protéger. Toutefois, ma tenue est sécuritaire et je crains moins les chutes que mon ami à vélo. Faites attention à moi lorsque je me promène. Je ne suis pas si costaud qu'on ne le pense!

Automobiliste

Je fais partie des usagers les plus forts sur la route grâce à la carrosserie qui m'entoure. Je me déplace pour diverses raisons : tourisme, travail, obligations familiales, etc. C'est mon devoir de rester attentif au vu de ma force et de veiller à ne pas être distrait par les nouvelles technologies.

Tracteur / poids lourd

Je suis l'usager le plus fort de la pyramide mais ma raison d'être est tout autre des autres ! Je ne me déplace que pour travailler. Tout le monde pense que je suis invincible mais il est très dur de me conduire car, au vu de ma taille, je ne suis pas facile à manipuler et j'ai besoin de beaucoup d'espace ! De plus, je connais quelques faiblesses dues aux angles morts. Je suis fort, oui, mais mon conducteur doit être très précis.





Charte de mobilité

LES
ÉCHANGES
GROUPES DE TRAVAIL

La liberté de déplacement fait partie de nos droits fondamentaux et cela, quelle que soit la vocation : tourisme, détente, travail, obligations, etc. Nos déplacements sont régis, notamment, par le code de la route mais ces derniers doivent également faire preuve de bon sens en fonction des situations. L'ensemble des usagers doit cohabiter et aucun n'a un rôle fixe ; un automobiliste peut devenir un cycliste le dimanche, un piéton peut se transformer en motard pour aller travailler, etc. L'objectif de cette charte est de comprendre les besoins de chacun et leur position sur la route pour une bienveillance collective.

Il est primordial de rappeler les règles de courtoisie et de bonnes manières.

Civisme, courtoisie, politesse

Question de bon sens et de courtoisie

- Anticiper = Sécuriser
- Nouvelles technologies = Dangers et sources d'accidents
- Alcool, médicaments, drogues, etc. = Baisse de mes réflexes et de ma vigilance
- Rester sur le type de chemin qui m'est réservé
 - Chaque usager a sa place sur la voirie
 - Ne pas jeter ses déchets
- Conduire nécessite un bon état physique et mental

« Savoir conduire, c'est savoir se conduire »

« Priorité n'est pas synonyme de sécurité »

« Il faut voir mais aussi être vu »



Je suis sur un chemin réservé
aux usagers doux de type RAVeL,
sentier forestier, etc.



Pour ma sécurité :

- Etant un usager « faible », je fais attention où je me déplace et anticipe les actions des autres usagers.

Règle :

- Je dois tenir mon chien en laisse et me munir de sachets pour ramasser ses déjections.
- Je ne me déplace que sur les chemins, sentiers et pistes réservée aux usagers doux.

Bon sens et courtoisie :

- Je cède la priorité aux cyclistes quand je le peux et surveille ma place sur les chemins et sentiers.



Cyclistes

Pour ma sécurité :

- Je respecte le code de la route. Je ne dépasse pas par la droite, c'est interdit et dangereux. Je respecte également le sens des pistes (indiqué par une flèche).
- Je m'équipe d'un casque pour ma protection et d'autres éléments pour rester visible.

Règle :

- Je prends soin de mon vélo (entretien régulier, éclairage, frein, sonnette, catadioptrés etc.).
- Je donne un coup de sonnette pour alerter de ma présence.
- Je privilégie les chemins et pistes pour usagers doux, je circule ainsi en toute sécurité.
- J'indique tout changement de direction par un geste du bras.

Bon sens et courtoisie :

- Je n'emprunte pas les sentiers, trop étroits pour moi.
- J'adapte ma vitesse en fonction de la fréquentation (surtout les utilisateurs de VAE, Vélo à Assistance Electrique).
- Je laisse passer les piétons lorsque c'est possible, je les préserve.

Je suis sur un chemin réservé
aux usagers doux de type RAVeL,
sentier forestier, etc.

Cavaliers

Pour ma sécurité :

- Je respecte le code de la route et je porte les équipements nécessaires à ma sécurité.

Règle :

- Je maîtrise mon cheval.
- J'indique tout changement de direction par un geste du bras.
- Je ne me déplace que sur les chemins. Les pistes cyclables et les trottoirs me sont interdits.

Bon sens et courtoisie :

- Afin de rester maître de mon compagnon, je reste concentré sur mon activité.
- J'adapte ma vitesse en fonction de la fréquentation des chemins empruntés.

QUADS

Règle :

- Je ne débride pas mon engin et adapte ma vitesse.
- Je prends soin de mon véhicule (entretien des organes de sécurité, etc.).
- Je ne me déplace que sur les chemins balisés.
- Je ne roule pas dans les zones humides (biodiversité).

Bon sens et courtoisie :

- Je pratique le quad récréatif à l'instar des sensations fortes qui sont dangereuses.
- Je ne fais pas des dérapages excessifs qui détériorent les chemins.



Je suis dans un village ou en agglomération



Piétons

Pour ma sécurité :

- Je privilégie les itinéraires plus longs, plus sécurisants. Je m'arrête et me mets sur le bas-côté si nécessaire.
- Si je traverse un passage piéton, je regarde attentivement (gauche-droite).
- Je dois prendre conscience des angles morts des plus gros usagers.

Règle :

- J'utilise les trottoirs dans la mesure du possible. En l'absence de trottoirs :
 - Seul : je marche à gauche ;
 - A + de 10 personnes : je marche à droite.
- A moins de 30 m d'un passage piéton, si je traverse, je ne suis pas prioritaire.

Bon sens et courtoisie :

- Je ne reste pas à proximité d'un passage piéton si je ne compte pas l'emprunter.
- Je tiens ma droite et veille à ma position sur le trottoir pour laisser le passage libre.



Cyclistes



Pour ma sécurité :

- J'emprunte un maximum les pistes cyclables.
- Je dois prendre conscience des angles morts des plus gros usagers.
- Je m'équipe d'un casque ainsi que d'autres éléments pour rester visible.
- Je fais preuve de vigilance lorsque je passe devant une sortie de garage.

Règle :

- Je ne circule plus sur les trottoirs au-delà de 10 ans.
- Je prends soin de mon vélo (entretien régulier, éclairage, freins, sonnette, catadioptrés etc.).

Bon sens et courtoisie :

- Si j'ai une sortie en groupe, je dois m'assurer que les participants restent concentrés sur la route.
- Je fais attention aux piétons.
- Je ne stationne pas mon vélo n'importe où, je cherche le rack le plus proche.
- Je reste vigilant à l'approche d'un passage piéton.



Automobilistes et motards

Pour ma sécurité :

- J'adapte ma vitesse (conditions climatiques, circulation, etc.).
- Je ne vaque pas à d'autres activités en roulant : fumer, se maquiller, manger, téléphoner etc. J'ai besoin d'être en pleine possession de mes moyens.

Règle :

- Je respecte les limitations de vitesse.
- Je ne klaxonne qu'en cas d'absolue nécessité.
- Je stationne sur les zones parking, et n'utilise pas de parking sauvage.

Bon sens et courtoisie :

- Je fais preuve de bienveillance avec les usagers plus faibles.
- Je mets mes 4 feux clignotants en cas de danger.
- Je reste vigilant à l'approche d'un passage piéton.
- Je patiente lorsque les tracteurs et poids-lourds manœuvrent.
- Je ne stationne pas sur les pistes cyclables, devant une entrée ou sur un trottoir. Je respecte les places de parking réservées aux PMR.
- Je reste attentif aux animaux qui peuvent traverser la route.
- Je n'impose pas mes droits au mépris du danger. J'évite donc l'usage d'appels de phares, de coups de klaxons et d'hurllements intempestifs.



Je suis dans un village
ou en agglomération

Tracteurs et poids lourds



Pour ma sécurité :

- Je reste attentif aux animaux qui peuvent traverser la route.
- J'adapte ma vitesse (conditions climatiques, circulation, etc.).
- Je ne vaque pas à d'autres activités en roulant : fumer, se maquiller, manger, téléphoner, etc. J'ai besoin d'être en pleine possession de mes moyens.

Bon sens et courtoisie :

- Je fais preuve de bienveillance avec les autres usagers.
- Je nettoie la chaussée si j'ai subi des pertes de chargement.
- Je n'impose pas mes droits au mépris du danger. J'évite donc l'usage d'appels de phares, de coups de klaxons et d'hurllements intempestifs.
- Je mets mes 4 feux clignotants en cas de danger.
- Je reste vigilant à l'approche d'un passage piéton.



LES ÉCHANGES

GROUPES DE TRAVAIL

Nous remercions les Sprimontois qui ont participé à la rédaction de cette charte dans le cadre du nouveau PCDR.



Les agents de développement du GREOVA sont à votre écoute pour toutes informations complémentaires.
GREOVA asbl - Service PCDR
Place de Chézy 1 - 4920 HARZE
Tél. : 04 384 67 88 - Fax : 04 384 74 37
pcdr@greova.be - www.pcdr.be

Conclusion

Parce que le monde évolue, il est important d'adapter ses habitudes, réflexes et actions afin de les accorder dans le respect d'autrui. Le parc automobile sprimontois en témoigne car il est en constante évolution. En 2020, ce dernier comptait 11.731 véhicules dont 8.629 voitures privées, 414 tracteurs agricoles et 951 motos. Cette évolution est liée aux nouveaux modes de vie, notamment à l'accroissement du nombre de véhicules par ménage. Ces changements se traduisent par des usagers en masse et une circulation dense qui requièrent d'autant plus de vigilance. Cette charte témoigne donc d'une démarche proactive et conviviale de faire cohabiter l'ensemble des usagers en totale harmonie : civisme, courtoisie et politesse sont les maîtres-mots.

Source : WALSTAT, consulté en mars 2021.

A Savoir

Différencier sentier, chemin et route

(source : SPW)

Sentier (<1m) : circulation des piétons uniquement.

Chemin (>1m) : généralement en terre ou empierrement. Les piétons, cyclistes et cavaliers y ont accès.

Route : elles se caractérisent par leur largeur (min. celle d'un véhicule) mais également par leur revêtement (pavées, goudronnées, bétonnées ou asphaltées). Les véhicules à moteur n'ont accès qu'aux routes.

